Université Rennes 2

Mobilité internationale de crédits

Le projet de Mobilité Internationale de Crédits (MIC), ou projet de mobilité des étudiants et personnel de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique extérieure, permet des mobilités entre des pays du Programme Erasmus + et des pays partenaires.

L'objectif de ce projet est de favoriser la mobilité entrante et sortante, de soutenir l'internationalisation d'établissements d'enseignement supérieur. Le projet MIC vise aussi à mettre en avant la richesse et l'attractivité de l'Enseignement supérieur européen, tout en promouvant la coopération avec les pays partenaires en lien avec la politique extérieure de l'Europe.

Projet de mobilité internationale Erasmus+ en Afrique Subsaharienne

L'Université Rennes 2 a obtenu un projet de mobilité internationale Erasmus+ (KA171) avec des partenaires de longue date en Afrique permettant la mobilité étudiante et du personnel entre l'UR2 et les établissements partenaires

Le projet Erasmus+ de mobilité internationale des étudiants et personnel de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique extérieure (KA171), permet d'accueillir des doctorants et étudiants en Master ainsi que du personnel enseignant et administratif, tout en facilitant des mobilités sortantes pour les doctorants et personnels de Rennes 2 avec des pays partenaires en Afrique Subsaharienne dans les domaines de géographie et d'AES.

L'objectif du projet est de favoriser la mobilité, de soutenir l'internationalisation des établissements et la collaboration académique et de promouvoir la coopération avec les pays partenaires en lien avec la politique extérieure de l'Europe afin d'encourager la production de savoirs partagés entre l'Europe et l'Afrique.

Le projet est actuellement financé pour les années académiques 2025-2026 et 2026-2027.

Établissements partenaires :

- Cameroun : Université de Douala
- République Centrafricaine : Université de Bangui
- Sénégal : Université Cheikh Anta Diop de Dakar et l'AFI-Université de l'Entreprise.

Montant de la subvention : 635 657 euros

Durée du projet : août 2025 – août 2027.

Type de mobilités

Trois types de mobilités sont possibles :

Mobilité étudiante (études et stage) : les étudiants africains en Master ou en Doctorant peuvent venir à Rennes et les doctorants d'UR2 peuvent aller en Afrique pour des périodes de 2 à 12 mois ou de 5 à 30 jours avec une activité virtuelle obligatoire. Grâce au programme, ils bénéficieront d'une bourse mensuelle et d'une participation à leurs frais de voyage.

Mobilité enseignante : les enseignants peuvent se rendre dans une université partenaire pour y effectuer des missions d'enseignements pour des durées de 5 à 60 jours (hors jours de voyage). Les enseignants participants seront tenus de dispenser 8 heures de cours minimum. Grâce au programme, ils bénéficieront d'une participation à leurs frais de séjour et leurs frais de voyage.

Mobilité de formation du personnel : le personnel administratif ou enseignant peut effectuer une période de stage ou d'observation pour des périodes de 5 à 60 jours (hors jours de voyage) dans un établissement partenaire. Les activités éligibles peuvent être des cours structurés ou bien des formations linguistiques ciblées (hors conférences). Grâce au programme, ils bénéficieront d'une participation à leurs frais de séjour et leurs frais de voyage.

Frais de voyage

Les frais de voyage sont calculés en fonction de la distance kilométrique entre le lieu de résidence administrative et le lieu de destination. Le "montant" couvre la contribution pour un voyage aller-retour.

	Frais de voyage	
Frais de voyage (selon distance)	**Transport standard**	**Transport éco responsable**
10 à 99 km	28 €	56 €
100 à 499 km	211 €	285 €
500 à 1999 km :	309 €	417 €
2000 à 2999 km	395 €	535 €
3000 à 3999 km	580 €	785 €
4000 à 7999 km :	1188 €	1188 €
plus de 8000 km	1 735 €	1 735 €
+ frais de séjour pendant voyage	2 jours	2 à 6 jours

	Frais de séjour		
Frais de séjour	**Étudiants**	**Complément inclusion (moins opportunités)**	**Personnels**
J1 à 14	79 euros/jour	100 euros	190 euros par jour
J15 à 30	56 euros/jour	150 euros	70% forfait (133 euros/jour)
J31 à 60	NA	NA	70% forfait (133 euros/jour)
2 à 12 mois	Sortant : 700 euros/mois Entrant : 900 euros/mois	250 euros /mois	NA

Comment y participer ?

Un appel à candidatures sera lancé pour chaque type de mobilité. Les candidats sélectionnés par un comité de sélection conjoint seront informés et pourront prendre contact le service des relations internationales de leur établissement pour les formalités administratives.

Catalogue de cours

Consultez le catalogue de cours du Projet de mobilité internationale Erasmus+ en Afrique Subsaharienne

Ce projet Erasmus+ est co-financé par l'Union européenne et permet de financer les bourses de mobilité (forfaits transport et forfaits de séjour) des participants à la mobilité ainsi qu'une participation financière des aspects organisationnels de la mobilité.



Transcription textuelle de la vidéo "Faire une mobilité Erasmus +"

Raïssa NDOLLOU, doctorante à l'Université de Bangui :

Je suis doctorante en géographie. Je travaille sur les enjeux de la valorisation des patrimoines, du tourisme, des réunions et des congrès à Bangui en République centrafricaine.

Pulchérie DIMBA-YABALA, doctorante à l'Université de Bangui :

Je travaille dans la géographie de l'alimentation surtout en période de crise. La République centrafricaine c'est un pays qui depuis plusieurs années a connu des crises et quand il y a crise, comment la population arrive à se nourrir ?

Au niveau de l'Université de Bangui, on n'est pas très équipé et notre venue nous a permis de profiter de ces avantages là que l'Université Rennes 2 a mis à notre disposition.

RN : Notre première impression c'est qu'on a trouvé que le campus était vraiment grand et tous ceux qui sont dans le campus sont vraiment accueillants et disponibles à toutes les questions et prêts à nous aider.

PDY : Lorsqu'on est arrivé à Paris, on a pris le train pour Rennes et on était accueilli chaleureusement par un professeur de l'Université Rennes 2 qui est allé jusqu'à nous accueillir au niveau de la gare. Ça, ça m'a vraiment touché.

Lorsqu'on est arrivé, un mois et demi après, on a communiqué devant les enseignants qui sont venus du Cameroun, du Sénégal et de la République centrafricaine. Et devant ces enseignants-là, on a présenté notre travail de recherche.

RN : On a organisé aussi des journées entre les collègues où on a échangé, on a présenté nos travaux et on a critiqué de long en large et ce qui nous a permis de cadrer notre travail pour bien documenter et finaliser. Et on a aussi découvert d'autres cultures, on a découvert la culture rennaise. En tout cas, vraiment c'est vraiment génial. C'est vraiment un brassage de tout quoi et c'est ce que j'ai beaucoup aimé ici.

PDY : Moi déjà à la base je fais dans l'enseignement. Après ma soutenance de thèse, je vais continuer dans ce domaine-là, être chercheure à l'université.

RN : Je dirais qu'après ma mobilité et une fois soutenir ma thèse, je compte poursuivre aussi ma recherche pour avoir peut-être un post-doc. Pourquoi pas si le projet Erasmus + continue, je peux toutefois revenir à Rennes 2 et faire mon post-doc ici.

PDY : Évidemment, je recommanderai à d'autres étudiants de venir dans le cadre d'Erasmus + à Rennes 2. Pourquoi ? Parce que ça leur permettrait de découvrir d'autres horizons et sur le plan scientifique, ça leur permettrait également de connaître ce qui se passe ailleurs. En tout cas, merci beaucoup à Rennes 2. Sans Rennes 2, cette mobilité n'aurait pas pu avoir lieu. Grand merci. Grand merci à vous également.

À voir aussi

- Informations sur le logement, l'obtention des visas et d'assurance
- Informations sur l'accueil des personnes en situation d'handicap
- Informations sur le système de parrainage